



**Assurer la retraite &  
protéger la santé**

**La Carsat aux côtés :  
des salariés,  
des entreprises  
et des retraités**

# ***La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail***

**1** *nouveau **nom***

**1** ***valeur** : la solidarité*

**3** ***grandes missions** de service public  
réaffirmées pour être aux côtés :  
des **salariés**,  
des **entreprises**  
et des **retraités***

**1** ***identité visuelle** commune*

---

*La loi du 21 juillet 2009 “Hôpital, patients, santé et territoires” a transféré la mission des Caisses régionales d’assurance maladie (Cram) relative à la politique sanitaire et médico-sociale aux Agences régionales de santé (ARS).*

*Avec cette loi, les Cram sont devenues les Caisses d’assurance retraite et de la santé au travail (Carsat ).\**

*Les Carsat, organismes de Sécurité sociale, continuent de gérer les retraites, mission que leur délèguait la Caisse nationale d’assurance vieillesse (Cnav) dans leurs régions.*

*Elles conservent leurs missions relatives à l’Assurance Maladie avec l’activité de son service social. Enfin, elles maintiennent leur rôle d’assureur social et de préventeur des risques professionnels, missions de l’Assurance Maladie-Risques Professionnels.*

*Le passage de Cram en Carsat marque le renforcement des trois grandes missions de service public pour être aux côtés des salariés et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite :*

- la préparation et le paiement de la retraite ;*
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;*
- l’aide et l’accompagnement des assurés en difficulté.*

*C’est aussi l’occasion d’adopter une nouvelle identité visuelle commune à l’ensemble des Carsat.*

# **Préparer et payer** *la retraite par répartition*

## **Suivre la carrière des assurés**

La Carsat gère le compte retraite des salariés tout au long de leur vie professionnelle. Elle recueille auprès des entreprises de la région les informations relatives à leur carrière. L'objectif : produire un compte individuel de qualité permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

Interlocuteur unique des entreprises et des différents partenaires sociaux et fiscaux, elle a développé des procédures automatisées afin de simplifier les démarches administratives (télétransmission, déclaration par internet...).

## **Informers les salariés**

La Carsat envoie aux assurés de façon régulière les Relevés de Situation Individuelle tous les 5 ans à partir de 35 ans, ainsi que l'Estimation Indicative Globale du montant de la retraite dès 55 ans.

Au-delà de cette information régulière, la Carsat remet aux assurés à tout âge, sur simple demande, et gratuitement, leur relevé de carrière.

Présente également sur internet, elle met à disposition des services en ligne pour visualiser le relevé de carrière, estimer le montant de sa retraite, régulariser sa carrière...

## **Conseiller les futurs retraités**

Au moment du passage à la retraite, la Carsat s'engage à faciliter les démarches de ses assurés. Grâce à son réseau de proximité d'agences retraite, les conseillers accueillent sur rendez-vous les futurs retraités. Ce face à face est un moment privilégié pour les informer sur leurs droits à la retraite et les conseiller sur les dispositifs législatifs (poursuite d'activité, cumul emploi-retraite, versement pour la retraite, la retraite progressive...).

La Carsat intervient également dans les entreprises qui la sollicitent en organisant des actions d'information auprès des salariés. Avec ses partenaires des autres régimes, elle met en place des opérations conjointes d'information en direction des futurs retraités.

---

## *Payer les retraités*

La Carsat calcule les retraites et en assure le versement régulier chaque mois. Elle effectue tout au long de la vie de retraité les modifications nécessaires à la gestion du dossier : changements d'adresse, de banque, d'état civil...



# **Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie**

## **Repérer les situations de fragilité**

Un Observatoire Régional repère les situations de fragilité des seniors afin de promouvoir un certain nombre d'actions nouvelles visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Il identifie les territoires à risque en vue de développer des actions concertées au niveau local pour proposer sur l'ensemble de la région une offre globale d'accompagnement plurielle, et adaptée aux besoins repérés.

## **Accompagner les assurés fragilisés et faciliter l'accès aux soins**

Sur le principe de solidarité, valeur fondatrice de la Sécurité sociale, la Carsat apporte un accompagnement social aux assurés et à leurs ayants droit touchés par la maladie, l'accident, le handicap.

Elle a aussi pour mission de favoriser les démarches de soins et de sensibiliser les assurés fragilisés sur les questions de santé, en mettant en œuvre notamment des parcours prévention santé.

Elle informe et conseille sur les dispositifs d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé.

## **Aider les assurés à prévenir le risque de désinsertion professionnelle**

Pour prévenir le risque de précarisation socio-professionnelle des personnes en arrêt de travail et/ou en invalidité, la Carsat mène des actions de détection précoce et développe des offres de services visant à favoriser et accompagner leur projet de reprise du travail.

## **Contribuer au maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie**

Pour assurer aux personnes malades, en situation de handicap ou âgées, les meilleures conditions de vie, la Carsat met en place un ensemble de dispositifs favorisant le retour à domicile des personnes fragilisées après une hospitalisation. L'objectif : accompagner ces personnes pour qu'elles restent à domicile malgré la maladie ou la perte d'autonomie, de même que soutenir les aidants familiaux.

Pour les retraités fragilisés, la Carsat met en œuvre un « Plan d'Actions Personnalisé » (PAP) qui prend en compte les attentes et les besoins du retraité pour offrir un panier de services adaptés à sa situation : aide à domicile, portage de repas, aide à l'adaptation du logement... Par ailleurs, la Carsat développe des actions de « Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées » (PAPA) ciblées sur les populations fragilisées et permettant la préservation de leur capital santé. Pour préserver la qualité de vie et l'autonomie des retraités et maintenir le lien social, elle diffuse, avec de nombreux partenaires, des informations sur la santé. Elle intervient aussi auprès des professionnels du maintien à domicile en initiant des actions de sensibilisation et de formation aux questions du vieillissement pathologiques.

## **Participer à l'amélioration des lieux de vie collectifs**

La Carsat peut aider les structures œuvrant pour une meilleure qualité de vie des retraités dans les établissements à travers des subventions ou prêts pour :

- les petits travaux ou l'acquisition de matériel,
- les investissements pour les actions d'amélioration de la vie sociale des retraités,
- les projets immobiliers visant un mode d'accueil intermédiaire entre domicile et hébergement collectif,
- la construction, la rénovation ou l'équipement de structures d'hébergement permanent...



# **Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail**

## **Prévenir les risques professionnels et engager les entreprises dans la prévention**

La Carsat est l'organisme de référence en matière de prévention des risques professionnels. La maîtrise de ces risques est un enjeu à la fois pour les hommes, l'entreprise et la société. Si les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un coût, la prévention est un investissement. Par ses actions dans l'entreprise, la Carsat joue le rôle d'assureur des risques professionnels.

À travers cette mission, il s'agit de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, et d'améliorer les conditions de travail dans les entreprises. Cela passe par des interventions directes sur les lieux de travail, des actions collectives auprès des branches professionnelles, la conception de dispositifs d'évaluation et de prévention, une offre de formation et aussi la diffusion de bonnes pratiques et des incitations financières.

La diffusion de la documentation technique et l'organisation régulière de conférences ou de réunions d'information contribuent à cette prévention.

## **Cibler des risques majeurs**

Prévenir, c'est aussi être proche des préoccupations des salariés et guetter l'émergence de nouveaux risques. Dans cette optique, la Carsat travaille sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), du risque routier au travail, des cancers professionnels, des risques psychosociaux et intègre la prévention dès la conception des lieux de travail.

Et pour cibler le mieux possible leurs actions, les ingénieurs et contrôleurs concentrent leurs efforts dans des secteurs à forte sinistralité (BTP, grande distribution, intérim).

## ***Fixer le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles***

Calculer et notifier, chaque année, le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles, c'est aussi le rôle de la Carsat. Le calcul du taux se fait au regard des dépenses pour indemniser ces accidents et maladies et couvrir les risques encourus selon les secteurs d'activité.

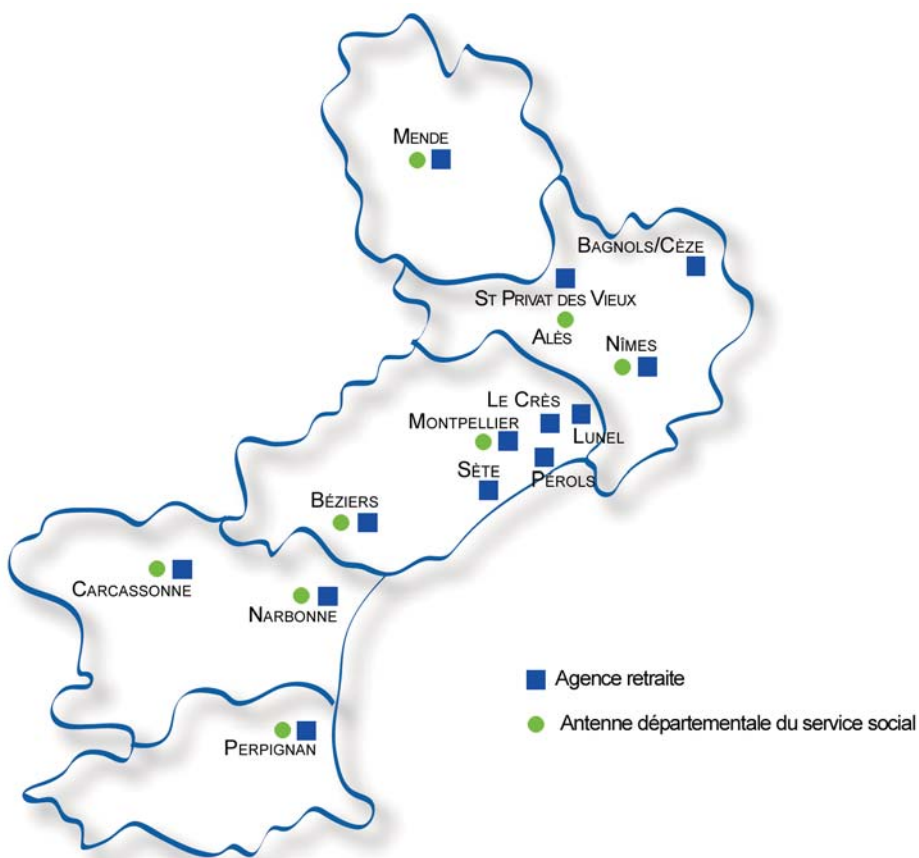
Ces cotisations payées par l'entreprise assurent les salariés contre les risques d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle.



# La Carsat Languedoc-Roussillon : un **réseau de proximité**

La Carsat Languedoc-Roussillon, c'est :

- . **1** siège social à Montpellier
- . **13** agences retraite
- . **8** antennes du service social
- . **811** salariés



- **La préparation et le paiement de la retraite**
  - plus de **980 000** comptes retraite individuels pour lesquels un report de salaires a été effectué par les entreprises
  - **76 500** déclarations annuelles des données sociales traitées
  - plus de **115 000** assurés accueillis dans les agences retraite
  - **247 476** appels téléphoniques reçus et traités
  - **3 milliards** d'euros de prestations versées à près de **470 000** retraités
- **L'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté**
  - **18 666** personnes écoutées, conseillées, aidées et accompagnées par le service social
  - **2 782** personnes ont participé à une action collective
  - **429** maintiens dans l'emploi réalisés dans le cadre du partenariat avec les SAMETH
- **La prévention et la tarification des risques professionnels**
  - **103 751** entreprises cotisantes
  - **594 186** salariés couverts pour les risques d'accidents du travail et maladies professionnelles
  - **112 950** notifications de taux accidents du travail adressées aux entreprises
  - **2 690** interventions en entreprises
- **Internet**
  - plus de **130 000** visites du site carsat-lr.fr par an

# Contacts

Carsat Languedoc-Roussillon  
29 cours Gambetta - CS 49001  
34068 Montpellier Cedex 2

Retraite :

**39 60** (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

*Pour appeler de l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le 09 71 10 39 60*

Entreprises :

Données sociales **0821 10 34 00**

Prévention - Tarification **04 67 12 95 30**

Service Social :

**36 46** (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Action sociale :

**04 99 61 49 59**

Site internet :

**[www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr)**